



## Avis sur la demande de dérogation au titre des articles L411-1 et L411-2 du Code de l'Environnement

### Projet de création de la Zone d'Activités de Bordeblanque - Colomiers (31)

**Service instructeur** : DREAL Occitanie

Correspondant : Mailys Laval, Direction de l'Ecologie

**Porteur(s) de projet** : SAS PROMO TEAM

**Bureau d'études** : Ecotone

**Réception du dossier** : 6 février 2018

#### Contexte

Le projet de Zone d'Activités de Bordeblanque a pour objet l'aménagement d'un foncier de 9,6 ha en lots proposés à des entreprises de type industriel, de stockage, de services et logistique. Elle est située dans le périmètre de la ZI « En Jacca », dans l'une des dernières dents creuses de Colomiers, à l'ouest de Toulouse.

Ce dossier de demande de dérogation concerne des espèces protégées de faune et **aucune espèce de flore**.

Les données bibliographiques (pp. 119 et 120) recueillies par Ecotone sur la zone élargie du périmètre d'étude indiquent la flore protégée suivante : Anémone couronnée, Fritillaire pintade, Iris à feuilles de graminées, Nénuphar jaune, Fougère d'eau à quatre feuilles, Orchis lacté, Rose de France et Renoncule à feuilles d'Ophioglosse. Ecotone n'a pas consulté le CBNPMP pour ce projet. Or, une donnée ancienne d'Orchis lacté (2005) existait au sud et à l'extérieur de la ZER, sur Plaisance du Touch (station aujourd'hui détruite par des aménagements). Cette espèce fleurit en avril sur prairie de fauche.

Le 06/04/2017 et le 31/05/2017 (p. 8), Ecotone a réalisé deux passages pour identifier les habitats et la flore sur la zone d'étude rapprochée (pp. 25 et 26). Sur les habitats susceptibles d'accueillir certaines de ces espèces, aucune n'y a été observée par le bureau d'études. La Rose de France a été activement recherchée (p. 29) sans succès. Les autres habitats ont été identifiés comme n'étant pas favorables aux autres espèces protégées. Ecotone a identifié une prairie mésophile de fauche qui aurait pu permettre l'observation d'Orchis lacté mais en vain.

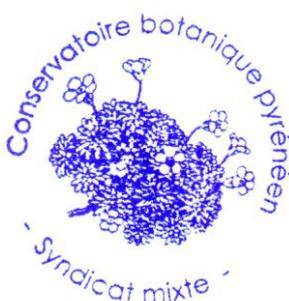
Dans cet espace à la fois relativement rudéral, en cours de fermeture, entouré par la ZI et géré par un simple entretien (p. 5), une attention particulière est à porter aux espèces invasives présentes (ailante, bambou, robinier, pyracanthas, pp. 23 et 29) pour éviter leur dissémination.

#### Conclusion

Le projet a bien considéré les habitats et a bien tenu compte de la flore protégée potentielle du site, en concluant à son absence. Notre seule remarque concerne la nécessité d'apporter une mesure complémentaire portant sur la prise en compte des espèces exotiques envahissantes.

Le 27/02/2018

Gérard Largier  
Directeur



*Avis préparé par Jérôme Garcia avec la participation de Jocelyne Cambecèdes*

